

C0364

CULTURE ET EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE SE REPÉRER DANS LE LOGEMENT SOCIAL

ÊTRE MAÎTRE D'OUVRAGE SOCIAL : ENJEUX, MISSIONS, RESPONSABILITÉS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Au croisement des politiques publiques et des réalités de terrain

Être maître d'ouvrage implique de grosses responsabilités, notamment financières, sociales, juridiques, voire pénales. Parfois, les décideurs maîtres d'ouvrage ne mesurent pas l'étendue de ces responsabilités. Présentant un panorama complet, cette formation est destinée à leur faire mieux comprendre le rôle et les responsabilités d'un maître d'ouvrage dans son environnement d'acteurs, afin de mieux se positionner et d'anticiper et prévenir les risques inhérents à cette activité.

PUBLIC

Directeur ou responsable de service et toute personne non spécialiste du maître d'ouvrage désirant acquérir une culture technique générale sur le sujet.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- > Identifier le rôle du Maître d'Ouvrage social et appréhender les responsabilités du Maître d'ouvrage à chaque phase d'une opération
- > Distinguer le rôle et les responsabilités des acteurs intervenant à l'acte de construire
- > Préciser les missions du Maître d'ouvrage à chaque phase d'une opération et les points de vigilance
- > Repérer les risques de la maîtrise d'ouvrage et la posture pour leur cadrage
- > Distinguer les garanties et les assurances dont bénéficie le Maître d'ouvrage

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et réglementaires. Études de cas concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nathalie DUTHEIL, Consultante-formatrice, experte en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

le 6 mars 2026 - Distanciel

le 18 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

nora.diop@afpols.fr - 06 98 64 45 31

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

la fonction du MO social

- la notion d'intérêt général
- la notion de non sachant

la fonction des autres acteurs de l'acte de construire (maître d'oeuvre, CSPS, contrôleur technique, entreprises ...):

- leur interaction entre eux
- leur interaction avec le MO

Les missions et responsabilités du MO :

- en phase pré opérationnelle (assurer la faisabilité du projet)
- en phase programmation (définir le besoin, élaborer le programme, fixer le budget, des délais...)
- en phase conception (diagnostics, choix du projet, processus de réalisation, des acteurs, des missions à contracter, concertation, autorisations d'urbanisme, points de vigilance ...)
- en phase exécution (préparation du chantier, s'assurer de la sécurité du chantier, les référés préventifs, ordres de service, défaillance d'entreprises, réception, points de vigilance)
- en début de phase exploitation (post réception, conformité, DGD, clôture d'opération...)

Les garanties

- **définition et mise en oeuvre des différentes garanties**

Les assurances

- les obligations d'assurance
- les assurances facultatives

Les risques

- les risques opérationnels
- le risque pénal

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.